

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

L'an deux mil seize

Le vingt-six août à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 août 2016

PRESENTS : MME BOULAIMM. SAVIN – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE
– SUTRE**EXCUSES : MMES GAILHOUSTET – MOUNIER –
PÉNIGAUD – SAVIN**

M BARRAL

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M BOIVENT

MME MOUNIER a donné pouvoir à M SUTRE

MME PÉNIGAUD a donné pouvoir à M BOISSIER
DESCOMBES

MME SAVIN a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M BARRAL a donné pouvoir à M SAVIN

M CABROLIÉ a été nommé secrétaire

2016-08-03 D**Objet : Dénomination du village de Nouailles sur la RD 11**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'extension de la zone agglomérée autour du village de Nouailles et notamment le long de la Route Départementale n°11.

Il indique aussi avoir été saisi par plusieurs riverains attestant de la dangerosité sur ce tronçon, notamment aux droits des voies communales n°2 et n°219 avec les vitesses excessives de certains véhicules.

Monsieur le Maire indique avoir obtenu du Conseil Départemental, l'accord pour la mise en place d'une limitation de vitesse à 70 km/h et qu'il conviendrait que l'on dénomme cette nouvelle zone agglomérée.

Après délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la dénomination « Nouailles » de la nouvelle zone d'habitation le long de la RD n°11 et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents s'y afférant.

Fait à Jauldes, le 29 août 2016

Le Maire
Eric SAVIN